



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9755^e séance

Lundi 21 octobre 2024, à 15 h 5

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Baeriswyl (Suisse)

Membres :

Algérie	M. Koudri
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Guyana	M ^{me} Persaud
Japon	M. Yamazaki
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Fernandes
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M. Žbogar

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants de l'Estonie, de la Finlande, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jenča.

M. Jenča (*parle en anglais*) : Depuis notre dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.9714), les attaques systématiques incessantes de la Russie ont continué de causer d'immenses souffrances à la population ukrainienne. Il est fait état quotidiennement de victimes civiles et d'importants dégâts infligés aux infrastructures civiles critiques, les régions ukrainiennes de Donetsk, Kharkiv, Kherson, Mykolayiv et Sumy étant les plus touchées. Des attaques perpétrées durant le week-end et ce matin ont fait plusieurs victimes à Zaporizhzhia et à Kryvyi Rih. Les 15 et 16 octobre, des attaques perpétrées dans les régions ukrainiennes de Donetsk, Kharkiv, Mykolaiv et Kherson ont fait des victimes parmi les civils et endommagé des immeubles d'habitation et une école, d'après les autorités locales. La poursuite des hostilités a par ailleurs amené les autorités de la région ukrainienne de Kharkiv à donner à quelque 7 000 personnes de plus l'ordre d'évacuer.

Les communautés de l'est et du sud de l'Ukraine qui sont en première ligne restent celles qui subissent le plus sévèrement les conséquences de la guerre, mais la mort et la destruction sont également des réalités quotidiennes loin des zones de combat actif. Par exemple, des zones

résidentielles de la capitale, Kyiv, ont encore été la cible de drones, ce matin et durant le week-end. Le 16 octobre, Kyiv aurait été attaquée par plus de 130 drones. Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine, et Odesa, dans le sud, ont également été frappées à plusieurs reprises, ce qui a fait de nombreuses victimes civiles.

Nous sommes également préoccupés par les conséquences des combats qui font toujours rage à la frontière russo-ukrainienne, en particulier dans la région russe de Koursk, depuis l'incursion ukrainienne au mois d'août. En septembre, au moins 208 civils ukrainiens ont été tués et 1 200, blessés, ce qui fait de ce mois celui qui a connu le plus grand nombre de victimes civiles cette année en Ukraine. D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, lancée en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international, 11 973 civils, dont 622 enfants, ont été tués, et 25 943, dont 1 686 enfants, ont été blessés. Nous répétons que toutes les attaques contre des civils ou des infrastructures civiles sont interdites par le droit international, où qu'elles se produisent. Elles sont inacceptables et doivent cesser immédiatement.

Les navires civils et les infrastructures portuaires sont également protégés par le droit international humanitaire. Hélas, nous avons vu reprendre, ces dernières semaines, les attaques russes contre les ports ukrainiens de la mer Noire. Depuis le 1^{er} septembre, ces attaques ont endommagé six navires civils, ainsi que des infrastructures céréalières dans les ports, selon les responsables locaux. En conséquence, les prix du blé ont augmenté de plus de 6 % entre le 1^{er} septembre et le 14 octobre. Les prix des assurances contre les risques sont montés en flèche pour les exportateurs ukrainiens, ce qui a des répercussions sur le secteur agricole ukrainien. La sécurité et la stabilité des exportations agricoles passant par la mer Noire demeurent capitales pour la sécurité alimentaire mondiale. Il faut donc que l'ONU poursuive ses échanges avec l'Ukraine, la Fédération de Russie et la Türkiye, ainsi que d'autres parties prenantes, en faveur de la liberté et de la sécurité de la navigation en mer Noire.

Les attaques systématiques perpétrées par la Russie contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes sont devenues l'une des caractéristiques les plus odieuses de cette guerre. Les conditions de vie de millions d'Ukrainiens seront probablement bien pires tout au long du troisième hiver de cette guerre à cause des destructions à grande échelle et des interruptions de l'approvisionnement en eau et en électricité dans tout le pays. Les

groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes déplacées, pourraient être touchés de manière disproportionnée. Nombre de ces personnes pourraient bientôt se retrouver piégées dans leurs maisons, sans chauffage ni autres équipements essentiels. Ces conditions risquent d'aggraver la situation humanitaire déjà désastreuse.

Au cours des huit premiers mois de l'année, quelque 7,2 millions de personnes ont reçu une aide humanitaire en Ukraine. Pour autant, nous demeurons profondément préoccupés par les 1,5 million de personnes que nous n'avons pas été en mesure d'aider comme il se doit dans les zones actuellement occupées par la Fédération de Russie dans les régions ukrainiennes de Donetsk, de Kherson, de Luhansk et de Zaporizhzhia. Nous appelons de nouveau à un acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à tous les civils dans le besoin, conformément au droit international humanitaire. Nous renouvelons également notre appel aux donateurs pour qu'ils augmentent et accélèrent le financement souple du plan de réponse aux besoins humanitaires, qui est financé à peine au-dessus de la barre des 50 %.

Les signalements d'actes généralisés et systématiques de torture commis sur des prisonniers de guerre ukrainiens restent une source de vive préoccupation. Quatre-vingt-dix-sept pour cent des prisonniers ukrainiens interrogés par le HCDH depuis mars 2023 ont livré des témoignages cohérents et circonstanciés sur des actes de torture ou des mauvais traitements subis pendant leur captivité, et 68 % d'entre eux ont fait état de violences sexuelles. La moitié des prisonniers de guerre russes entendus par le HCDH ont déclaré avoir subi des actes de torture ou des mauvais traitements, surtout au début de leur détention. Nous exhortons les autorités russes et ukrainiennes à mettre fin à ces pratiques et à faire en sorte que leurs auteurs répondent de leurs actes.

Sur une note positive, nous nous félicitons de l'échange, vendredi dernier, de 95 prisonniers de guerre de chaque camp, et nous encourageons la poursuite de ces échanges. Nous nous félicitons aussi de l'échange de centaines de dépouilles le même jour. Dans le territoire ukrainien occupé par la Fédération de Russie, les détentions arbitraires, les actes de torture et les restrictions de l'espace civique s'ajoutent à un climat de peur déjà oppressant. Nous demandons que les auteurs de toutes les violations des droits humains rendent compte de leurs actes, conformément aux normes et aux règles internationales.

Tant que la guerre se poursuivra, la sûreté et la sécurité des sites nucléaires ukrainiens resteront menacées. La situation de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia est particulièrement précaire. Les explosions régulières, les attaques de drones, les tirs et les coupures répétées de l'alimentation électrique externe qui ont été signalés augmentent le risque d'accident nucléaire. L'Agence internationale de l'énergie atomique surveille en outre les effets des activités militaires signalées à proximité de la centrale nucléaire russe de Koursk. Il est crucial de prévenir un accident nucléaire pendant cette guerre. Une attaque contre une centrale nucléaire est inimaginable et inacceptable. Nous continuons d'appeler tous les acteurs concernés à faire preuve de la plus grande retenue.

Le débat public du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, qui se tiendra en fin de semaine, mettra en exergue les contributions essentielles des femmes à la paix et à la sécurité. Nous demandons instamment aux Ukrainiennes de participer pleinement et sur un pied d'égalité à tous les efforts déployés en vue d'un avenir meilleur dans leur pays. Le mois prochain, 1 000 jours se seront écoulés depuis le début de cette guerre dévastatrice, une guerre qui continue de causer des souffrances humaines considérables, de menacer la stabilité régionale et de creuser les divisions mondiales. Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale) nous engage toutes et tous à œuvrer en faveur d'un avenir placé sous le signe de l'espoir, de la coopération et de la paix. Cet engagement à œuvrer pour la paix exige également que des efforts supplémentaires soient déployés pour rétablir la paix en Ukraine. L'ONU est prête à appuyer tous les efforts sérieux visant à instaurer une paix juste, globale et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale.

La Présidente : Je remercie M. Jenča de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Jenča de sa contribution, et je salue la participation à la présente séance de la représentante de la Finlande et des représentants de l'Ukraine, de la Pologne, de l'Estonie et de l'Union européenne.

Ces derniers mois, nous avons été témoins d'une escalade de violence dans le cadre de la guerre en Ukraine. Les drones, les bombes planantes et les missiles balistiques russes ont continué de détruire systématiquement

les infrastructures civiles ukrainiennes. Les attaques aériennes se sont intensifiées pendant l'été, causant le plus grand nombre de victimes civiles depuis près de deux ans. La situation a atteint son paroxysme le 26 août, lorsque la Russie a lancé sa plus grande attaque aérienne depuis le début de la guerre à l'aide de 236 missiles et drones.

Nous assistons à une vive escalade de cette guerre sur plusieurs fronts. Le nombre de victimes civiles augmente, les infrastructures civiles critiques s'effondrent, les navires transportant des céréales ukrainiennes sont attaqués et les champs de bataille se multiplient. La situation s'aggrave de minute en minute et les signes d'une nouvelle intensification de la guerre se font sentir. Mon pays est vivement préoccupé par les informations récentes faisant état des dégâts alarmants infligés à l'environnement. Nous prenons note des allégations selon lesquelles la Russie a empoisonné la rivière Seym avec des déchets chimiques, ce qui a pollué les eaux sur plus de 650 kilomètres. Cette rivière coule en direction de l'Ukraine et la pollution met en péril l'approvisionnement en eau de la région de Kyïv, ce qui pourrait avoir des conséquences sur des millions de personnes. Cette question doit faire l'objet d'une enquête plus approfondie.

De plus, nous avons à maintes reprises exprimé notre inquiétude quant à la coopération militaire entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée et aux nouvelles preuves de transferts d'armes illégaux vers la Russie, ce qui constitue une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. Des informations récentes faisant état d'un approfondissement de cette coopération, ainsi que de la participation potentielle de soldats de la République populaire démocratique de Corée aux opérations en cours en Ukraine, viennent conforter nos inquiétudes. Il s'agirait d'une évolution bien sombre de la situation, qui aurait des conséquences dangereuses pour la paix et la sécurité internationales.

Cette situation présente un risque non négligeable que la guerre devienne incontrôlable. Ce danger existe depuis le début de la guerre, avec l'occupation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Cependant, en raison de l'élargissement du théâtre des opérations militaires, les risques se sont étendus à d'autres installations nucléaires de la région. Pour faire écho au Sous-Secrétaire général Jenča, un incident nucléaire aurait des conséquences dramatiques pour la région et des répercussions à l'échelle mondiale. Il faut garantir de toute urgence le plein respect des sept piliers indispensables pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires lors d'un conflit armé et des cinq principes de base présentés par le Directeur général de

l'Agence internationale de l'énergie atomique au Conseil (voir S/PV.9334). Il incombe au Conseil de sécurité de veiller à ce que les dispositions et les normes existantes soient pleinement mises en œuvre et, si nécessaire, renforcées. Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité a un rôle à jouer à cet égard et nous sommes prêts à apporter notre pierre à l'édifice.

À ce stade, il est clair pour tout le monde que cette guerre n'est pas un simple conflit de basse intensité entre deux parties cherchant à régler leurs différends. Elle a des conséquences considérables sur les plans de la sécurité, de l'action humanitaire, de l'économie et de l'écologie, lesquelles risquent de se propager dangereusement jusqu'à ce qu'elle prenne fin. À cet égard, nous prenons note du plan de victoire élaboré par le Président Zelenskyy et soulignons l'urgence d'engager de véritables pourparlers de paix, avec la participation de l'Ukraine et de la Russie et sur la base de la Charte des Nations Unies et du droit international.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Depuis 970 jours, la Russie mène une guerre brutale et à grande échelle contre un autre État Membre de l'ONU et son peuple. Avec une violence implacable, la Russie détruit les infrastructures de l'Ukraine, tue d'innombrables civils, déplace des millions de personnes et menace la sécurité alimentaire et l'approvisionnement énergétique de l'Europe. La Russie bombarde des navires céréaliers à destination de l'Afrique et du Moyen-Orient. Elle torture des journalistes et des prisonniers de guerre. Et désormais, après avoir échoué à renverser le Gouvernement démocratiquement élu de l'Ukraine, la Russie cherche à étendre le conflit.

Des informations indiquent que la République populaire démocratique de Corée a envoyé des forces et s'appête à envoyer des soldats supplémentaires en Ukraine pour combattre aux côtés de la Russie. Si cela est vrai, il s'agit d'une évolution dangereuse et très préoccupante et d'un approfondissement évident des relations militaires entre la République populaire démocratique de Corée et la Russie. Nous étudions avec nos alliés et nos partenaires les conséquences d'une telle décision. Si la Russie se tourne effectivement vers la République populaire démocratique de Corée pour obtenir des soldats, ce serait un signe de désespoir de la part du Kremlin. Nous savons que la Russie subit des pertes extrêmement lourdes sur le champ de bataille grâce à la bravoure et à l'efficacité de l'armée ukrainienne. La Russie ne peut poursuivre son

agression sans aide, ce qui signifie que la guerre prendra fin si l'Iran et la République populaire démocratique de Corée cessent de fournir une aide militaire et si la Chine cesse de transférer des composants de guerre à double usage. Ces partenariats aggravent les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité au-delà de l'Ukraine, pas seulement en Europe, mais aussi dans la région Indopacifique, au Moyen-Orient et en Afrique.

Les forces russes ont par exemple mené une campagne systématique contre le secteur agricole ukrainien, déstabilisant ainsi les marchés alimentaires mondiaux. Moscou a cherché à perturber les exportations de denrées alimentaires de l'Ukraine à chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement, que ce soit en détruisant les denrées alimentaires elles-mêmes ou leurs moyens de production et de transport. La Russie a incendié des champs, miné des fonds marins et des terres agricoles, détruit des routes, bombardé des silos à grains et rendu, semble-t-il, inutilisables des millions d'hectares de terres agricoles ukrainiennes. Poutine sait que ces actions ont aggravé la faim dans le monde, mais il s'en moque. Au début du mois, la Russie a attaqué deux navires céréaliers dans les ports ukrainiens, dont un dont l'équipage était composé de ses propres amis, des ressortissants syriens. Selon certaines informations, la Russie a frappé deux autres navires, faisant 11 morts et 21 blessés. Ces attaques ne visent pas seulement l'Ukraine ou les équipages internationaux des navires, mais aussi les plus vulnérables, les populations affamées du monde entier qui dépendent de ces céréales. Le Kremlin exploite cyniquement l'insécurité alimentaire qu'il a déclenchée, poussant les pays de régions déjà fragiles d'Afrique à compter sur la Russie comme source de nourriture de substitution, dans une tentative de remplacer l'Ukraine.

Et s'il peut être tentant de vouloir geler l'invasion russe et de laisser les choses en l'état, soyons clairs : un gel ne mettrait pas fin à l'agression du Kremlin ni aux menaces que Poutine fait peser sur la paix mondiale. Si la Russie peut agir en toute impunité lorsqu'elle décide qu'un autre Membre de l'ONU n'est « pas un vrai pays » ou que son peuple n'est « pas une vraie nation », que reste-t-il de la Charte des Nations Unies et de nos principes les plus importants ? Quel précédent cela crée-t-il pour la Russie ou pour d'autres puissances expansionnistes qui lorgnent sur des voisins plus petits ou moins développés ?

L'on ne peut pas laisser la Russie annexer des parties de l'Ukraine, et l'on ne peut pas non plus dire à l'Ukraine d'arrêter de défendre son territoire. C'est une menace trop grande pour la stabilité mondiale et pour

tout ce que cette institution est censée protéger. Une paix injuste éroderait la force du droit international et les principes fondamentaux du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance des États au sein du système international. Une paix injuste serait une invitation à de nouveaux conflits. Une paix injuste ne serait pas une paix du tout.

Les États-Unis continuent de croire aux principes fondamentaux du droit international. Ces principes ont largement servi l'humanité en contribuant à l'avènement d'un monde plus juste et plus pacifique. Nous ne devons pas accepter – et nous n'accepterons pas – la destruction de ces principes par la Russie ou par toute autre puissance expansionniste opportuniste, qu'elle siège ou non au Conseil, et qu'elle condamne ou non l'invasion russe. Notre plus grande garantie contre une nouvelle guerre est que l'invasion illégale de son voisin par la Russie échoue, que ses forces se retirent du territoire souverain de l'Ukraine et que nous donnions tout leur sens à la Charte et aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé détaillé et instructif, et je salue la présence au Conseil des représentants de l'Ukraine, de la Pologne, de l'Estonie et de l'Union européenne et de la représentante de la Finlande.

L'Équateur se déclare de nouveau préoccupé par la détérioration persistante de la situation humanitaire et des conditions de sécurité en Ukraine, conséquence directe des hostilités en cours. Plus de deux ans et demi après le début de l'invasion de l'Ukraine, le conflit continue de causer d'immenses souffrances humaines, entraînant des déplacements massifs de civils et touchant de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, qui sont confrontés à des risques supplémentaires, notamment ceux liés à la violence fondée sur le genre et au manque d'accès aux services essentiels.

À l'approche de l'hiver, les besoins humanitaires deviennent de plus en plus urgents. Comme cela a été dit, la destruction systématique de l'infrastructure énergétique de l'Ukraine met en danger des millions de personnes déjà confrontées à des conditions précaires. L'Équateur réitère sa condamnation des attaques contre la population civile et les infrastructures essentielles, notamment les hôpitaux, les écoles et les réseaux électriques. Ces actes constituent des violations du droit international humanitaire, dont les principes de précaution, de distinction et de

proportionnalité doivent être respectés en tout temps, en toutes circonstances et par toutes les parties.

Il est impératif que la communauté internationale redouble d'efforts pour assurer un financement adéquat du plan de réponse humanitaire des Nations Unies, ainsi que des efforts de reconstruction des Nations Unies et de leurs partenaires locaux et internationaux. L'accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave doit être préservé. Conformément à la résolution 2730 (2024), les organisations et les travailleurs humanitaires doivent être protégés et disposer de tous les moyens nécessaires pour aider les communautés en danger.

En outre, l'Équateur exhorte les parties à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître le risque autour des sites nucléaires en Russie et en Ukraine. Comme l'a déclaré le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Mariano Grossi, la seule façon d'éviter la menace d'un accident nucléaire aux conséquences radiologiques transfrontalières dans le cadre de cette guerre est de se conformer et d'adhérer strictement aux sept piliers indispensables de la sûreté nucléaire ainsi qu'aux cinq principes spécifiques pour la protection de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Ce conflit continue de générer des tensions mondiales et d'aggraver des divisions qui entravent la coopération et le dialogue alors que le monde a justement besoin de plus d'unité. L'Équateur souscrit à l'appel lancé par le Secrétaire général Guterres pour qu'il soit mis fin aux souffrances et pour que soit rompu le cycle de la violence, dans l'intérêt du peuple ukrainien, du peuple russe et du monde entier.

Pour terminer, j'exhorte le Conseil à redoubler d'efforts pour explorer toutes les voies, y compris celles qui n'ont pas été explorées jusqu'à présent, afin de parvenir à une solution pacifique, juste et durable, conforme aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies et au droit international, et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Slovénie et les États-Unis d'avoir demandé la tenue de la présente séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé complet.

Le mois dernier, la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale a débuté. Au cours de la semaine de haut niveau, les dirigeants ont réaffirmé notre ferme engagement et notre solide unité s'agissant du soutien apporté à l'Ukraine. Nous avons une fois de plus condamné

l'agression commise par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies. La semaine dernière, le Président Zelenskyy a annoncé un plan de victoire. Il s'agit d'un processus concret dont l'objectif est de parvenir sans délai à une paix juste et durable en Ukraine. Le Japon, de concert avec l'Ukraine et la communauté internationale, poursuivra ses efforts diplomatiques pour parvenir à une telle paix conformément à la Charte. Nous sommes conscients des appels en faveur de pourparlers de paix et d'un cessez-le-feu. L'importance de ces propositions ne fait aucun doute, mais tout appel à la paix doit aussi se fonder sur la volonté du peuple ukrainien et être conforme aux buts et principes consacrés par la Charte. C'est une condition *sine qua non* qui s'impose à tout pays ayant un siège dans ce bâtiment et dans cette salle.

Dans un cas flagrant de guerre d'agression comme celui de l'Ukraine, prétendre à la neutralité revient en fait à soutenir et à apaiser l'agresseur en récompensant ses actes illégaux. En vertu du principe de l'état de droit, nous ne devons jamais tolérer une quelconque violation du droit international, en particulier de la Charte des Nations Unies. Dans cette optique, qualifier la situation en Ukraine de « crise ukrainienne » ou de « guerre ukrainienne » est dangereux et, au mieux, malavisé. L'Ukraine est en train de se défendre. Les événements en cours constituent une agression et une violation de la Charte par la Russie. C'est pourquoi, nous devons clairement faire savoir que tout appel à la paix, délibéré ou non, qui ne fait pas référence à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine n'est pas conforme à la Charte des Nations Unies. Dans un monde où les tentatives de changement du statu quo par la force ont été autorisées et récompensées, nul ne peut penser qu'il ne sera pas touché.

Le Japon trouve profondément préoccupant le renforcement de la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord, car cela augmente considérablement les capacités de la Russie sur le champ de bataille, comme le montrent l'acquisition par la Russie auprès de la Corée du Nord de missiles balistiques qui seront utilisés contre l'Ukraine, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité auxquelles la Russie a souscrit, ainsi que la mobilisation de soldats nord-coréens en vue de leur envoi sur le champ de bataille, comme le Gouvernement ukrainien et de la République de Corée l'ont récemment révélé. Le renforcement de la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord est on ne peut plus inquiétant, car il contribue à la détérioration de la situation en Ukraine ; l'on suppose que la Corée du Nord en retire davantage en contrepartie. De plus, nous sommes

vivement préoccupés par le transfert de missiles balistiques de l'Iran à la Russie.

Tout acte qui favorise les violations de la Charte des Nations Unies par la Russie est inacceptable. Les agresseurs doivent se retirer immédiatement et sans condition. C'est le seul moyen de rétablir la paix sur la base de la Charte. C'est ce que demande l'écrasante majorité de l'Assemblée générale.

Les Ukrainiens devront bientôt endurer un nouvel hiver alors qu'ils luttent contre l'agression russe. Les attaques prenant pour cible les biens de caractère civil constituent une autre violation du droit international humanitaire. Nous tenons à réaffirmer une fois de plus notre grande solidarité avec le peuple ukrainien et notre volonté de respecter l'engagement que nous avons pris de soutenir ce pays. Cela signifie non seulement une aide à court terme, mais aussi un effort à long terme pour reconstruire la vie des individus et le pays dans son ensemble. Nous continuons d'apporter notre soutien, avec la collaboration des secteurs public et privé, en utilisant tous les moyens dont nous disposons. Le Japon restera aux côtés de l'Ukraine afin que la paix et la justice prévalent.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Jenča pour son exposé.

Depuis bientôt 1 000 jours, la Russie poursuit sa guerre d'agression au mépris de la Charte des Nations Unies et du droit international. Elle poursuit le ciblage délibéré d'objectifs civils en violation du droit international humanitaire. Elle a accentué sa campagne de frappes systématiques contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine. Celle-ci s'apprête à entrer dans son troisième hiver de guerre avec deux tiers de ses capacités de production énergétique qui ont été détruites. La France restera mobilisée pour répondre aux besoins de la population ukrainienne.

Au cours des dernières semaines, la Russie a augmenté ses attaques contre les navires civils, les installations de stockage de céréales et les infrastructures portuaires ukrainiennes en mer Noire, perturbant l'exportation des céréales et faisant peser des risques accrus pour la sécurité alimentaire de millions de personnes. Depuis le début du mois d'octobre, Odesa a ainsi été frappé plusieurs fois, alors que la France et ses partenaires poursuivent leurs efforts pour permettre la livraison de blé à plusieurs millions de personnes, comme en Somalie, au Yémen, au Soudan et en Palestine.

Personne ne doit se rendre complice de ces crimes. Il y a un agresseur, la Russie, qui a attaqué son voisin,

pays souverain qui ne le menaçait en rien, et un agressé, l'Ukraine, qui doit être libre de choisir ses alliances et son destin. L'Article 51 de la Charte des Nations Unies est très clair : l'Ukraine a le droit de se défendre. Elle doit pouvoir aussi neutraliser les cibles militaires russes impliquées dans des opérations visant son territoire.

La France exhorte l'ensemble des États, au premier rang desquels la Corée du Nord et l'Iran, à s'abstenir de fournir à la Russie des armes, des biens à double usage, ainsi que des composants qui viendraient alimenter sa guerre d'agression. La France ainsi que ses partenaires ont condamné les récents transferts de missiles balistiques à la Russie, qui constituent une menace directe pour la sécurité européenne et autant de violations des résolutions du Conseil de sécurité. Le déploiement de soldats nord-coréens, s'il était avéré, constituerait une escalade supplémentaire. L'accroissement du soutien de la Corée du Nord à l'effort de guerre russe est très inquiétant.

La France souscrit à l'objectif du plan de victoire présenté par l'Ukraine. C'est à ce titre qu'elle a organisé une conférence sur la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine, à Paris, la semaine dernière. Cela s'inscrit dans le cadre de la préparation du second sommet pour la paix, pour lequel la France demeure engagée, aux côtés de l'Ukraine. Elle continuera de soutenir celle-ci sur tous les plans, aussi longtemps que nécessaire. C'est ce message qu'a porté le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, qui s'est rendu à Kyïv et Sumy ce week-end. L'Ukraine doit pouvoir bénéficier de cette position de force pour qu'un règlement juste et durable du conflit soit possible. La paix ne peut consister en la capitulation de l'agressé.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui, une fois de plus, nous voyons inscrits sur la liste des orateurs, outre le représentant de l'Union européenne, les représentants des pays de l'Union européenne que sont la Finlande, la Pologne et l'Estonie, qui seront de toute évidence appelés à apporter une contribution considérable au débat d'aujourd'hui. Mais nous pensons qu'il s'agit d'une mission impossible. Comme nous l'avons déjà constaté à maintes reprises, ils sont incapables d'apporter une quelconque valeur ajoutée à la discussion. Les pays de l'Union européenne ne se pressent pas de participer aux séances sur l'Ukraine organisées à notre demande.

Nous sommes de plus en plus convaincus qu'en organisant des séances comme celle d'aujourd'hui, nos collègues occidentaux poursuivent un seul objectif : maintenir artificiellement la question ukrainienne comme

un sujet d'actualité au Conseil de sécurité, révélant ainsi à l'opinion publique leur soutien à leur projet antirusse qui s'effondre rapidement en Ukraine. S'ils voulaient réellement appeler l'attention sur les problèmes que provoque la crise ukrainienne, leurs discours auraient été structurés différemment et auraient contenu au moins une part de vérité sur la situation actuelle, au lieu d'une série d'accusations éculées contre la Russie.

En effet, ces problèmes sont réels et nombreux. Nous évoquerons le problème principal, à savoir la fourniture continue d'armes, de matériel, de mercenaires et de renseignements au régime de Kiev, à une autre séance prévue pour le 31 octobre. Il est difficile de dire quelle est la principale motivation de nos collègues occidentaux. Est-ce simplement la cupidité, puisqu'ils gagnent des milliards de dollars grâce à l'action militaire en Ukraine ? Ou alors le refus d'admettre leurs erreurs, y compris celles commises à un moment où ils ne faisaient que modéliser la crise ukrainienne ?

Il y a un autre ensemble de problèmes, qu'a bien résumé le Président de la Pologne, Andrzej Duda, dans sa déclaration perspicace, quand il a dit que l'Ukraine était en train de se noyer et d'entraîner avec elle ceux qui tentent de l'aider. L'Europe perd rapidement de son poids économique et politique et apparaît de plus en plus comme un acteur mineur, mais ce n'est même pas la question ; il s'agit d'un problème interne à l'Europe, causé par le choix conscient et malheureux des élites européennes de miser sur la confrontation plutôt que la coopération avec la Russie.

Le problème tient au fait que le Président de l'Ukraine, qui est maintenant hors-jeu et se dirige clairement vers la défaite sur le champ de bataille, mise désormais ouvertement et exclusivement sur une stratégie consistant à entraîner l'OTAN dans un conflit direct, et non par adversaires interposés, avec une puissance nucléaire, et qu'il n'hésite pas à recourir à un chantage pur et simple pour y parvenir. Il suffit de citer l'exemple du dévoilement par Zelenskyy, la semaine passée, de son dernier pseudo-plan de paix en date, qu'il appelle le plan de la victoire. Il s'agit en gros de précipiter l'Occident dans une confrontation militaire directe avec la Russie, ce qui, nous en sommes tous conscients, pourrait aboutir à un conflit mondial. Nous avons déjà dit plusieurs fois que le chef arrogant de la clique de Kiev n'a rien à perdre, et que, dans sa volonté de conserver le pouvoir à tout prix, il est prêt à plonger le monde entier dans l'abîme d'une apocalypse nucléaire. Tel est son plan B, qu'il essaie maintenant de présenter comme le plan de la victoire.

Comme nombre de responsables politiques et d'experts occidentaux sensés le constatent avec déception, dans le plan peu inspiré que Zelenskyy vient d'échafauder, il n'y a pas la moindre composante stratégique qui soit de nature à permettre à l'OTAN et à l'Ukraine d'infléchir le cours des hostilités en leur faveur. Ce n'est pas une surprise, puisqu'il n'existe rien de tel et que la défaite totale des forces armées ukrainiennes sur le champ de bataille n'est plus qu'une question de temps. Le chef du régime de Kiev n'a de toute façon aucun talent militaire, et ses péripéties du côté de Kursk en ont apporté la preuve éclatante.

Elles ont également démontré que Zelenskyy n'hésiterait pas une seconde à sacrifier l'Ukraine et la vie des Ukrainiens au nom des intérêts géopolitiques occidentaux, ce qu'il interprète manifestement comme une défaite stratégique infligée à la Russie sur le champ de bataille. Dans le même temps, il s'apprête à trahir sans vergogne et de façon flagrante les intérêts nationaux de son propre pays. Le prétendu plan de paix affiche ouvertement qu'il est prêt à brader ce qui reste des richesses naturelles de l'Ukraine – ce qui, soit dit en passant, en vertu de la Constitution ukrainienne, nécessiterait un référendum – et à utiliser ses citoyens à l'avenir pour assurer la sécurité de l'Europe à la place des forces américaines. Ce qui manque au dernier scénario concocté par Zelenskyy, c'est ne serait-ce que l'indice d'une volonté de s'engager sur la voie d'un règlement pacifique, véritable et pérenne du conflit. Il demeure convaincu, comme dans le cas de ses précédentes initiatives mort-nées, que l'Occident doit élaborer avec lui une sorte de plan ultimatum et l'imposer à la Russie.

Comment expliquer autrement une telle façon de penser que par la consommation régulière de drogues dures ? C'est difficile à dire. Kiev peut difficilement espérer encore une meilleure formule que les propositions faites par le Président Poutine en juin. Cette occasion s'est essentiellement envolée lorsque les forces armées ukrainiennes ont lancé leur attaque contre la région de Kursk. Par conséquent, le seul joker qui reste au chef de Kiev consiste à provoquer un affrontement direct entre la Russie et l'OTAN. Le fameux plan de paix traduit cette idée d'abord et avant tout dans la dernière demande de l'Ukraine d'adhérer à l'OTAN. Afin que personne ne se fasse d'illusions, je tiens à réaffirmer que, pour la Russie, une adhésion de l'Ukraine à l'OTAN sous quelque forme territoriale que ce soit est absolument inacceptable et ne peut faire partie d'aucun plan de paix ni d'aucune initiative de médiation.

Nous avons noué, et sommes prêts à consolider encore, des relations de bon voisinage avec une Ukraine neutre et non alignée, comme inscrit dans sa constitution et nos traités bilatéraux. Toutefois, cette disposition, qui était une pierre angulaire de la sécurité de l'Ukraine, a été progressivement abandonnée après le coup d'État anti-constitutionnel inspiré par les États-Unis et leurs alliés en 2014, qui a fait basculer le pays dans les affres de la crise, de l'anarchie, du nationalisme extrême et de la guerre civile.

Les membres du Conseil devraient s'intéresser de près, non pas au dernier plan en date de Zelenskyy, qui, outre les éléments que j'ai mentionnés, ne contient rien d'autre que des demandes de soutien matériel, mais plutôt aux déclarations du dirigeant de Kiev qui ont accompagné sa présentation de cet opus en Europe.

Le 17 octobre, le chef du régime de Kiev, en maître-chanteur invétéré, a fait part de son intention de mettre au point des armes nucléaires si son pays n'était pas admis à l'OTAN. L'Ukraine contemporaine a donc en fait dit publiquement qu'elle entendait enfreindre ses obligations en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), de son accord de garanties généralisées avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et du protocole additionnel qui s'y rapporte. En d'autres termes, nous parlons d'un État partie au TNP non doté d'armes nucléaires qui déclare son intention de violer l'article II du Traité, sachant que cela pourrait entraîner une crise internationale extrêmement grave en ce qui concerne la non-prolifération des armes nucléaires.

Nous sommes convaincus que tous les membres du Conseil de sécurité, et avec eux l'ensemble de la communauté internationale, doivent condamner ces déclarations irresponsables avec la plus grande fermeté. Pour l'heure, les États-Unis et leurs alliés n'ont pas réagi publiquement à cette remise en question flagrante du régime de non-prolifération, ce qui ne fait que confirmer leur approbation de tous les égarements et de tous les crimes du régime de Kiev. Au contraire, ils ne font qu'agiter l'épouvantail des Iraniens, des Chinois et des Coréens, de façon chaque fois plus absurde que la précédente.

La situation créée par le chantage nucléaire du chef illégitime du régime de Kiev nous convainc une fois de plus que la décision des dirigeants de la Fédération de Russie de lancer l'opération militaire spéciale – d'ailleurs à la suite de menace nucléaires similaires de la part des dirigeants ukrainiens – était la seule chose à faire. Sans la démilitarisation et la dénazification de l'Ukraine et sans le respect des droits humains et des libertés de tous ses

citoyens, les menaces qui pèsent sur la sécurité de notre pays ne peuvent pas être éliminées.

Pour terminer, je tiens à aborder un autre sujet important qui a trait aux droits humains et aux libertés civiques en Ukraine. Comme on le sait, nos collègues occidentaux aiment présenter le régime de Kiev et son chef quasiment comme des garants de la démocratie et comme un exemple pour toute la région. En même temps, la dictature très dure qui a été établie dans le pays, menant à la délégitimation des institutions publiques, les milliers de prisonniers politiques, l'interdiction de la langue et de l'identité russes, en violation de la Constitution du pays et des normes fondamentales du droit international, et la persécution de l'Église orthodoxe canonique sont autant d'éléments que les soutiens occidentaux de l'Ukraine essaient d'ignorer. Avec une telle cécité sélective, il est peu probable que l'Occident dise quoi que ce soit au sujet de la saisie scandaleuse de la cathédrale Saint-Michel à Cherkasy, qui constitue une violation des normes de moralité établies par toute religion.

Nous avons prévenu que l'adoption par l'Ukraine d'une loi interdisant l'Église orthodoxe ukrainienne canonique, en violation des normes du droit international et de la Charte des Nations Unies, donnerait rapidement lieu à des descentes dans les églises et à des violences contre les fidèles. Et c'est ce qui s'est passé. Le 17 octobre, des bandéristes ont de nouveau commis un crime grave. Plus de 100 militants en tenue de camouflage et cagoulés sont entrés de force dans la cathédrale. Ils ont tiré sur des civils et utilisé des gaz lacrymogènes. Ils ont obligé les fidèles à quitter la messe. Il y a des centaines de vidéos de cet acte de banditisme sur Internet. Ensuite, ils ont commencé à piller. Ils ont pillé le service de comptabilité et volé l'argent collecté par les fidèles pour restaurer la cathédrale. Ils emportent du matériel, des symboles religieux, des livres de l'église et même de la nourriture. La police était présente mais n'est pas intervenue.

Le métropolite Théodosie de Tcherkassy et Kaniv a subi une commotion cérébrale à la suite des actions des assaillants. Le maire de la ville a cyniquement qualifié l'incident de transfert volontaire de la communauté sous la juridiction de l'Église orthodoxe de l'Ukraine. Voilà où en est le niveau de dégradation morale de la société ukrainienne, ou plutôt d'une partie de cette société.

Nous appelons les organismes compétents du système des Nations Unies à condamner sans équivoque la persécution des fidèles orthodoxes par les néonazis de Kiev, et l'Occident à cesser d'encourager Kiev à commettre de tels actes de barbarie. Nos collègues

occidentaux doivent comprendre qu'ils portent aussi la responsabilité des agissements du régime qu'ils ont mis en place, et qu'ils ne pourront pas cacher ces crimes à leurs propres peuples.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Slovénie et les États-Unis d'avoir demandé la tenue de la séance de ce jour. Nous tenons également à remercier le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé détaillé et de son éclairage précieux. Nous souhaitons la bienvenue à la présente séance aux représentants de l'Ukraine, de la Pologne, de la Finlande et de l'Estonie.

Nous sommes réunis une fois de plus aujourd'hui pour délibérer sur la situation en Ukraine. La fréquence de nos séances sur cette question souligne à la fois la gravité de la situation et la détermination inébranlable du Conseil à régler ce problème critique. La détérioration de la situation en Ukraine et la nécessité de maintenir l'attention sur cette question mettent en évidence les défis importants auxquels le Conseil est confronté dans l'accomplissement de son mandat. On ne saurait trop insister sur la gravité de ces défis.

Le conflit en cours a des conséquences catastrophiques et sans précédent. Comme c'est hélas le cas dans tous les conflits, les civils continuent de payer le plus lourd tribut aux hostilités. Le coût humain du conflit est incommensurable comme en témoignent les pertes en vies humaines, les blessés, la destruction généralisée d'infrastructures civiles critiques, les violations des droits humains, les déplacements forcés massifs et la crise des réfugiés. Les répercussions économiques sont tout aussi colossales, ce qui complique encore les efforts visant à stabiliser la région.

Le risque d'incidents nucléaires est une source de préoccupation majeure. Cette menace potentielle, qu'elle résulte d'une utilisation délibérée, d'une erreur d'appréciation ou d'un accident, souligne la nécessité impérieuse de protocoles de sécurité rigoureux, d'une communication transparente et de la coopération internationale afin d'éviter tout résultat catastrophique ayant des conséquences humanitaires et géopolitiques désastreuses.

Il est essentiel de prendre conscience du fait que les répercussions du conflit dépassent largement le cadre des deux pays voisins. Les tensions et l'instabilité géopolitiques, les crises alimentaires et énergétiques et l'instabilité économique ont des répercussions non seulement régionales, mais aussi mondiales. Nous devons garder à l'esprit que personne ne sera en sécurité tant que tout le monde

ne le sera pas. Notre détermination collective, juridique et morale, à préserver les générations futures du fléau de la guerre, telle qu'elle est inscrite dans la Charte des Nations Unies, n'a jamais été aussi d'actualité.

Vu que le conflit persiste sans signe d'apaisement, il est évident qu'il ne peut y avoir de solution militaire. La primauté d'une approche militaire ancrée dans la logique du jeu à somme nulle s'est révélée irréaliste et insoutenable. Il est impératif de changer de paradigme et d'adopter une approche fondée sur la coopération englobant des efforts diplomatiques, une aide humanitaire et la promotion d'un dialogue politique sans exclusive. Au vu de ces considérations, nous renouvelons notre appel pressant à une cessation immédiate des hostilités et à un retour à des négociations directes sans conditions préalables, tout en tenant dûment compte des préoccupations légitimes de toutes les parties concernées en matière de sécurité.

Pour terminer, le Mozambique réaffirme qu'il est résolument en faveur d'une solution politique et négociée, seul moyen viable de mettre fin au conflit et de jeter les bases d'une paix durable entre les deux pays voisins. Cette approche donne la priorité au bien-être de toutes les personnes concernées et vise à trouver une solution qui respecte la dignité et les aspirations des deux nations.

M^{me} Persaud (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son important point de situation, et je salue la participation à la présente séance de la représentante de la Finlande et des représentants de l'Ukraine, de la Pologne et de l'Estonie, ainsi que de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

Le Guyana exprime une nouvelle fois son inquiétude face à la récente intensification des attaques dans les régions de Donetsk, de Kharkiv et de Kherson, situées sur la ligne de front. Face à la montée des hostilités et à la destruction de villes et de villages, nous continuons d'appeler de nos vœux la désescalade et la cessation immédiate des hostilités. La plupart des États Membres de l'ONU se sont fait l'écho de ces appels, mais ils restent lettre morte.

Dans le même temps, nous assistons à une intensification des frappes de missiles et de drones, qui ont détruit des écoles, des bâtiments résidentiels et d'autres infrastructures critiques. Elles ont également fait de plus en plus de victimes de part et d'autre de la ligne de front, nous rapprochant chaque jour d'un faux pas ou d'une erreur d'appréciation susceptible d'avoir des conséquences catastrophiques.

Un tel scénario et l'ampleur des souffrances humaines endurées au cours des deux dernières années de conflit constituent des raisons impérieuses de trouver une solution pacifique. Le Guyana maintient que toute solution durable au conflit ne sera pas obtenue par des moyens militaires, mais plutôt par la voie de la diplomatie et de négociations menées de bonne foi, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies et au droit international. Nous appelons la Fédération de Russie à retirer ses forces militaires du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

Le moment est venu pour le monde de faire des efforts plus concrets pour mettre un terme à la guerre. Nous saluons les efforts de celles et ceux qui cherchent à trouver une solution pacifique au conflit, et nous exhortons les parties à s'engager dans un processus politique et diplomatique sérieux visant à mettre fin au conflit. Dans l'intervalle, nous exigeons qu'ils prennent toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les civils et les infrastructures critiques et qu'ils respectent pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment la Charte des Nations Unies, le droit international humanitaire et le droit international des droits humains. Nous soulignons également qu'il importe de garantir l'application du principe de responsabilité pour les violations en cours, car il s'agit d'un élément essentiel sur la voie de la paix.

Nous demandons en outre à la Fédération de Russie d'autoriser un accès humanitaire sans entrave aux personnes ayant besoin d'une aide humanitaire dans les territoires occupés et de signer un plan d'action avec l'ONU en vue de faire cesser et de prévenir les violations graves contre les enfants.

Pour terminer, je renouvelle une fois de plus l'appel du Guyana en faveur d'une paix durable en Ukraine et j'exprime notre appui continu à tous les efforts déployés pour trouver une issue pacifique et durable à la guerre.

M. Koudri (Algérie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général, de son précieux exposé.

Nous nous réunissons une nouvelle fois aujourd'hui alors que la guerre en Ukraine continue malheureusement de coûter la vie à de nouveaux civils innocents et de déplacer de force de nombreuses personnes à la recherche d'un abri sûr pour elles-mêmes et leur famille, tout en causant davantage de dégâts matériels et de destructions d'infrastructures. La guerre a fait payer un lourd tribut aux Russes et aux Ukrainiens, en termes de pertes en vies

humaines et de destructions massives, sans parler de la crise humanitaire prolongée.

Il est préoccupant de constater que la situation actuelle est considérée comme presque inévitable en l'absence de tout résultat tangible des initiatives individuelles ou collectives lancées jusqu'à présent pour rapprocher les vues divergentes. La situation est encore plus compliquée par la logique d'escalade et de confrontation adoptée par les deux parties, ainsi que par la polarisation qui continue de dominer les interactions entre les différents acteurs clefs.

L'Algérie a averti à plusieurs reprises que si le statu quo persistait, il n'y aurait jamais d'autre issue que celle à laquelle nous assistons aujourd'hui, à savoir une situation qui ne cesse de se dégrader. Elle a appelé à ne pas capituler devant le statu quo et à ne pas accepter la fatalité des événements. Au contraire, nous appelons à privilégier le langage du dialogue et de la négociation plutôt que celui de l'affrontement et de la guerre.

Nous sommes convaincus que la seule solution possible est une solution pacifique obtenue grâce à un dialogue constructif et inclusif entre les deux parties. Ce dialogue doit avoir pour priorité de mettre fin à la guerre et à l'effusion de sang, en mettant de côté les calculs géopolitiques et les intérêts étroits. Il doit être fondé sur le plein respect des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et des règles du droit international, dont nous convenons tous qu'ils sont primordiaux et justes. Ce dialogue doit avoir pour but premier de remédier aux causes profondes du conflit dans son ensemble, d'accorder l'attention requise aux préoccupations des deux parties en matière de sécurité et de garantir une solution définitive et durable à ce conflit, qui non seulement menace la sécurité de la région, mais aussi a des répercussions économiques sur le monde entier, en particulier les pays en développement.

Dans cette perspective, et afin de rapprocher les différents points de vue et de créer les conditions propices à des bases solides pour faciliter le dialogue entre les deux parties, l'Algérie s'est ralliée en septembre à une nouvelle initiative de la Chine et du Brésil visant à promouvoir les consultations à différents niveaux et avec toutes les parties. Grâce à cette initiative, le Groupe des amis de la paix a été créé au niveau des Représentants permanents à New York, dans le but de promouvoir la compréhension en appui aux efforts mondiaux visant à instaurer une paix durable et juste.

L'Algérie reste prête à apporter tout le soutien nécessaire pour parvenir à une solution pacifique définitive du conflit et rétablir la sécurité dans la région.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Lorsque nous parlons des conditions de sécurité en Ukraine, nous devons être clairs : elles nous concernent tous. L'invasion russe constitue une violation du système international fondé sur des règles et de la Charte des Nations Unies, dont dépendent notre prospérité et notre sécurité collectives. La Russie a frappé au cœur de la Charte, que le Conseil de sécurité s'est engagé à faire respecter. Cela a des conséquences pour tous les pays, où qu'ils se trouvent dans le monde.

C'est donc avec une profonde préoccupation que j'attire l'attention du Conseil sur les rapports faisant état de l'implication croissante de la République populaire démocratique de Corée dans la guerre. Il est fort probable que la République populaire démocratique de Corée ait accepté d'envoyer des unités de combat en appui à la guerre que la Russie livre à l'Ukraine. Il semble que plus Poutine a du mal à recruter des Russes pour en faire de la chair à canon, plus il est prêt à s'appuyer sur la République populaire démocratique de Corée dans sa guerre illégale. Il s'agit du dernier événement en date survenu dans le cadre des relations militaires de plus en plus étroites entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée, ce qui a des répercussions sur la sécurité régionale et internationale. La Russie se procurait déjà des armes auprès de la République populaire démocratique de Corée pour infliger des souffrances au peuple ukrainien, en violation des résolutions du Conseil de sécurité pour lesquelles la Russie elle-même a voté. Aujourd'hui, face à cette évolution récente, nous pouvons être certains que les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée demanderont en retour un prix élevé à la Russie.

J'attire également l'attention du Conseil sur les récentes frappes de la Russie contre des navires céréaliers commerciaux en mer Noire et des infrastructures portuaires civiles. Ces actions, qu'elles soient délibérées ou dues à l'incompétence, démontrent une fois de plus le mépris total de la Russie à l'égard du droit international et de la sécurité alimentaire mondiale. L'Ukraine, ayant réussi à repousser la flotte russe de la mer Noire, a repris ses exportations de céréales vers des destinations du monde entier, de la Türkiye à l'Égypte en passant par la Chine. Toutefois, les actions de la Russie font peser un risque sérieux sur les prix des céréales et sur la volonté

des compagnies maritimes commerciales d'opérer en mer Noire. Ces attaques doivent cesser immédiatement.

Qu'on ne s'y trompe pas : la Russie est la seule cause de cette guerre et de ses conséquences humaines et mondiales dévastatrices. Poutine pourrait mettre fin à la guerre demain s'il le souhaitait. Personne ne veut la paix plus que l'Ukraine, mais pour que la paix soit durable, elle doit être fondée sur le respect de la Charte des Nations Unies. Il ne saurait y avoir de fausse équivalence entre l'agresseur et la victime. La Russie n'a pas d'intérêts légitimes en ce qui concerne l'Ukraine. Si Poutine pense qu'il peut affaiblir notre détermination par ses actions illégales et déstabilisantes, il se trompe. La détermination du Royaume-Uni à aider l'Ukraine à se défendre contre l'agression russe et à parvenir à une paix juste et durable est inébranlable. Nous appelons la Russie à cesser immédiatement sa guerre illégale et non provoquée et à retirer ses forces sans condition de l'ensemble de l'Ukraine.

M. Sowa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance à la demande de la Slovénie et des États-Unis, et je remercie également M. Miroslav Jenča pour son exposé. Nous nous félicitons de la participation de l'Ukraine, de la Pologne, de la Finlande et de l'Estonie à cette séance.

La Sierra Leone prend acte de la lettre de l'Ukraine en date du 14 octobre, faisant état de la mort tragique de la journaliste ukrainienne Viktoriia Roshchyna. Nous exprimons nos condoléances et soulignons que les journalistes sont des civils protégés par le droit international humanitaire. Le traitement inhumain et la mort inexplicable de détenus pendant la guerre violent le droit international.

La Sierra Leone reste très préoccupée par l'escalade du conflit en Ukraine, qui dure depuis plus de deux ans et demi. L'intensification récente des combats a entraîné une nouvelle occupation de villages ukrainiens et la reconquête de territoires dans la région de Koursk. Nous prenons note des rapports faisant état d'attaques multiples au début du mois d'octobre contre des civils et des infrastructures vitales, telles que des zones résidentielles, des marchés, des chemins de fer et des installations de stockage de céréales. Ces attaques exacerbent les souffrances des civils et perturbent les services essentiels. La Sierra Leone est particulièrement préoccupée par la frappe balistique du 7 octobre sur un navire civil battant pavillon des Palaos, qui a fait des morts et des blessés, et par les attaques contre des navires humanitaires les 9 et 10 octobre, qui ont provoqué la mort de civils et endommagé des infrastructures portuaires vitales. Ces attaques, qui touchent à la fois l'Ukraine et les pays qui

dépendent des céréales ukrainiennes, sont interdites par le droit international humanitaire.

Selon les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'intensification des hostilités et des attaques en septembre a entraîné le nombre de victimes civiles le plus élevé de l'année, soit au moins 208 morts et 1 220 blessés. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état de mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre, en violation des Conventions de Genève. Les attaques en cours contre l'infrastructure de l'énergie nucléaire font peser de graves menaces régionales. Nous nous faisons l'écho des avertissements lancés par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Grossi, et nous demandons instamment à toutes les parties de s'abstenir de nouvelles frappes sur les installations nucléaires, lesquelles pourraient avoir des conséquences catastrophiques.

La Sierra Leone demande que les civils soient protégés, que la priorité soit donnée à la diplomatie et au dialogue pour désamorcer les tensions, et que les parties s'abstiennent de toute nouvelle escalade et de toute option visant à gagner la guerre sur le champ de bataille à n'importe quel prix. Nous appelons également au plein respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de l'unité de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et à la cessation immédiate des hostilités. Ce faisant, nous appelons à déployer des efforts diplomatiques de bonne foi afin de répondre aux préoccupations légitimes des parties. La communauté internationale doit soutenir les efforts visant à trouver une solution pacifique par des moyens diplomatiques, comme le prévoit l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

La séance de haut niveau du Conseil de sécurité sur l'Ukraine qui s'est tenue le mois dernier (voir S/PV.9731) a démontré que la communauté internationale partageait le même sentiment d'urgence pour mettre fin à cette guerre brutale. Il est cependant regrettable que la situation sur le terrain soit loin de s'améliorer. En effet, nous continuons d'être témoins d'une intensification considérable des combats le long des lignes de front. Elle entraîne une augmentation importante du nombre de victimes civiles et la destruction de l'infrastructure énergétique en Ukraine.

Les dernières attaques de la Russie contre des navires commerciaux exportant des céréales ukrainiennes en mer Noire et la situation précaire des centrales nucléaires montrent à quel point les conséquences de la guerre dépassent les limites de la région à bien des égards, qu'il s'agisse de la sécurité alimentaire mondiale ou encore de la sûreté nucléaire.

Au cours de l'année écoulée, nous avons observé un changement inquiétant dans la guerre : l'implication croissante de la Corée du Nord dans l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie. Selon l'annonce faite la semaine dernière par le Service national de renseignement de la République de Corée, plus de 13 000 conteneurs remplis d'obus d'artillerie, de missiles et de roquettes antichars nord-coréens ont été expédiés vers la Russie dans 70 cargaisons environ depuis août 2023. On estime que plus de 8 millions d'obus ont déjà été fournis à la Russie. En outre, nous avons relevé qu'une personnalité clef dans la mise au point des missiles nord-coréens, Kim Jong Sik, premier Directeur adjoint du Département de l'industrie des munitions, s'est rendue sur le site de lancement des missiles KN-23 près des lignes de front ukrainiennes à plusieurs reprises au mois d'août, et l'a inspecté.

Comme ma délégation l'a souligné à plusieurs reprises dans cette salle, tout achat d'armes à la République populaire démocratique de Corée constitue une violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité, pour lesquelles la Russie a elle-même voté.

Nous savons bien que la Corée du Nord viole régulièrement les normes internationales et les résolutions du Conseil de sécurité. Toutefois, les récentes actions de Pyongyang nous ont surpris. Selon notre service national de renseignement, en plus de fournir d'importantes ressources militaires à la Russie, Pyongyang a déployé, depuis le début du mois, environ 1 500 soldats des forces spéciales dans les villes de l'extrême-orient de la Russie à bord de navires russes. Les soldats transportés ont reçu des uniformes militaires et des armes russes et, pour dissimuler leur identité, on leur a délivré de fausses cartes d'identité de résidents de la Lakoutie et de la Bouriatie dont le phénotype est similaire à celui des Nord-Coréens.

Cela signifie que la Corée du Nord a changé de qualité dans sa participation à la guerre de la Russie contre l'Ukraine. En envoyant un grand nombre de combattants, la Corée du Nord deviendra probablement un belligérant actif dans cette guerre. Il ne s'agit pas seulement d'une atteinte à l'intégrité même du régime de sanctions du Conseil de sécurité, mais d'une tentative flagrante d'entraver la paix et la sécurité, non seulement en Europe et en

Asie du Nord-Est, mais aussi partout dans le monde. La Corée du Nord s'attendra à ce que Moscou lui verse une somme généreuse en échange de la contribution de ses soldats. Il pourrait s'agir d'une aide militaire ou financière, ou encore de technologies liées aux armes nucléaires.

La Russie est peut-être dans une situation militaire désespérée, mais même dans ce cas, faire intervenir les forces d'un autre pays, en particulier d'un État voyou notoire, est extrêmement dangereux. Il est difficile de croire qu'un membre permanent du Conseil de sécurité puisse prendre un tel risque pour changer le cours de la guerre. Toute coopération militaire illégale entre la Corée du Nord et la Russie doit être condamnée sans équivoque. La Russie et la Corée du Nord doivent immédiatement cesser de violer leurs obligations internationales.

La République de Corée mobilisera divers moyens pour faire face à ce fait nouveau, en pleine coopération avec ses alliés et amis. À cet égard, la République de Corée s'engage à collaborer pleinement avec la communauté internationale pour surveiller et signaler toute violation des sanctions et toute activité d'évasion, notamment par l'intermédiaire de l'équipe multilatérale de surveillance des sanctions récemment mise en place.

Depuis le début de cette guerre illégale, les membres de la communauté internationale s'expriment sans ambages d'une seule voix. L'écrasante majorité de l'Assemblée générale appelle la Russie à mettre fin à cette guerre futile en retirant ses troupes des territoires ukrainiens. La République de Corée estime que toute voie vers une paix durable en Ukraine doit être conforme aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international, notamment en garantissant le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

La crise ukrainienne fait toujours rage, caractérisée par l'extension du conflit et des combats, l'augmentation du nombre de victimes civiles et la multiplication de ses répercussions. Cette situation est particulièrement affligeante et inquiétante. Le mois dernier, au cours du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session, les dirigeants de nombreux pays ont exprimé leurs vues et opinions sur la question de l'Ukraine. La Russie et l'Ukraine ont aussi précisé leurs positions respectives. Malgré les divergences de vues et d'opinions sur les causes profondes du problème, la dynamique actuelle et la voie à suivre pour mettre fin à la crise, tous les pays ont unanimement appelé au rétablissement

rapide de la paix. On peut dire que la paix est le principal point de consensus atteint par la communauté internationale en ce qui concerne la crise ukrainienne.

C'est précisément sur cette base que, le 27 septembre, 17 pays du Sud, dont l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Égypte, l'Indonésie et la Türkiye, ont tenu, en marge du débat général, une réunion ministérielle sur la crise ukrainienne. La France, la Hongrie et la Suisse y ont également participé en tant qu'observateurs. Au cours de cette réunion, toutes les parties ont exprimé leur vive inquiétude quant aux risques découlant du conflit actuel, en particulier ses conséquences pour les pays du Sud. Ils ont souligné l'importance du règlement pacifique des différends internationaux et ont appelé à une solution politique à la crise ukrainienne par des moyens diplomatiques.

À l'issue de la réunion, le Brésil, la Chine et d'autres pays participants ont publié un communiqué commun appelant à la défense des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. Il appelle également toutes les parties au conflit à respecter les principes de désescalade de la situation, en soulignant l'importance de la non-extension du champ de bataille et de la non-escalade des combats. De plus, il appelle à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi d'armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires et les armes chimiques et biologiques, et à tout mettre en œuvre pour prévenir la prolifération nucléaire et éviter une guerre nucléaire.

Par ailleurs, les pays concernés ont convenu de créer un groupe des amis de la paix à l'ONU, afin de mobiliser davantage de voix en faveur de la paix, de promouvoir le consensus pour la paix et de soutenir les efforts de paix. Le groupe des amis de la paix n'a pas l'intention de s'ingérer dans les cadres et mécanismes existants, de les influencer ou de les remplacer, ni de négocier au nom des parties concernées, à savoir la Russie et l'Ukraine, et encore moins d'imposer des propositions de paix. Ce groupe mènera ses travaux avec souplesse, engagera un dialogue sans exclusive et communiquera avec les parties dans un esprit d'ouverture. Il est ouvert à la participation de pays qui partagent les mêmes idées, en particulier ceux du Sud, afin de créer des synergies et de bâtir la paix ensemble.

Dans la déclaration qu'il vient de faire, le représentant des États-Unis a une fois de plus attaqué et calomnié la Chine, ce que nous condamnons fermement. Je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, la position de la Chine sur la question de l'Ukraine est objective et impartiale. Nous ne soutenons ni ne favorisons aucune partie. La Chine a toujours souscrit à l'orientation générale d'un règlement politique de la crise ukrainienne et reste en contact avec toutes les parties concernées, y compris la Russie et l'Ukraine. Dans le cadre de sa participation au débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session, le Ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, a rencontré ses homologues russe et ukrainien afin de promouvoir activement des pourparlers de paix. Nous avons informé en temps utile la Russie et l'Ukraine de la tenue de la réunion ministérielle sur l'Ukraine et de la création du groupe des amis pour la paix. Nous avons écouté leurs points de vue.

Deuxièmement, la position de la Chine sur la question de l'Ukraine a toujours été la même, à savoir promouvoir un cessez-le-feu et un règlement politique. Au début du conflit, le Président Xi Jinping a présenté les « quatre devoirs », soulignant clairement que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays devaient être respectées, ainsi que les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. La Chine a également publié un document de position sur le règlement politique de la crise ukrainienne, et, conjointement avec le Brésil, un consensus en six points appelant à un règlement politique de la crise. Le Représentant spécial du Gouvernement chinois maintient des contacts étroits avec toutes les parties et s'engage activement dans la diplomatie de la navette, œuvrant pour la paix et facilitant les négociations.

Troisièmement, la position de la Chine sur la question ukrainienne est claire et transparente, et nous n'avons pas l'intention de l'utiliser à des fins personnelles ou pour susciter des antagonismes. La Chine n'est pas à l'origine de la crise ukrainienne et encore moins partie prenante au conflit. La Chine n'a jamais fourni d'armes létales à aucune des parties au conflit et a toujours assuré un contrôle strict des biens à double usage.

Nous appelons la communauté internationale à coopérer pour faire face aux retombées négatives de la crise, à maintenir conjointement la sécurité et la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement, et à éviter de profiter de la situation pour réprimer les dissidents, ou encore découpler ou rompre les chaînes. Nous nous opposons à ce que les États-Unis utilisent la question ukrainienne pour discréditer la Chine et faire pression sur elle, et à ce qu'ils imposent sans discernement des sanctions unilatérales illégales et des mesures extraterritoriales à des entités et des personnes chinoises. Nous

prendrons toutes les mesures qui s'imposent pour protéger résolument les droits et les intérêts légitimes et légaux des entreprises et des citoyens chinois.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Alors que l'agression de la Russie contre l'Ukraine se prolonge, nous continuons d'assister à la détérioration de la situation sur le terrain. Cette réalité est corroborée par des chiffres qui donnent à réfléchir et par des indicateurs qui ne cessent de grimper en flèche en ce qui concerne le nombre de morts et de blessés et les besoins humanitaires de millions de personnes, comme l'ont clairement indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres acteurs sur le terrain. Les mois d'été ont été marqués par une nette escalade de la violence, avec l'intensification des attaques de missiles et de drones dans toute l'Ukraine et des attaques systématiques visant les infrastructures civiles du pays. Cela a entraîné une augmentation spectaculaire du nombre de victimes.

Les attaques dirigées spécifiquement contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine ne font que renforcer la triste réalité, à savoir que des millions d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes seront contraints d'affronter un nouvel hiver rigoureux avec une capacité énergétique sérieusement réduite. En outre, toute action mettant en péril la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes est inacceptable. À cet égard, nous appuyons pleinement tous les efforts diplomatiques déployés par l'Agence internationale de l'énergie atomique pour régler ces questions. Par ailleurs, nous condamnons la destruction des infrastructures portuaires et l'utilisation des marchandises comme armes, des pratiques qui continuent de compromettre la sécurité alimentaire mondiale. Nous rappelons que le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, doit être respecté par toutes les parties et en toutes circonstances.

Nous nous déclarons également très préoccupés par les informations faisant état d'exécutions de prisonniers de guerre ukrainiens par les forces russes. Nous condamnons l'appui continu apporté par des pays tiers à la guerre d'agression de la Russie sous forme d'un soutien militaire et de biens à double usage, dont certains sont en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Les informations faisant état de la présence de soldats de la République populaire démocratique de Corée sur la ligne de front en Ukraine sont troublantes et très préoccupantes.

Il est indispensable de garantir la protection de l'espace humanitaire dans toute l'Ukraine. Nous sommes préoccupés par les actes de violence commis contre les travailleurs humanitaires et par les dommages causés aux pôles et aux biens humanitaires à proximité de la ligne de front. Nous demandons à nouveau à toutes les parties de garantir la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire et de faciliter leurs opérations vitales. Cette mesure, parallèlement à l'intensification des efforts de préparation à l'hiver dans les semaines et les mois à venir, sera cruciale pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables prises au piège du conflit. La situation des enfants dans les territoires ukrainiens temporairement contrôlés ou occupés demeure désastreuse, et il est nécessaire de leur apporter une aide humanitaire plus importante. À cette fin, nous réaffirmons notre plein appui au mandat de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Malte réaffirme son appui indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous continuerons de soutenir l'Ukraine et son droit de se défendre conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies tant que cette guerre d'agression injustifiée et non provoquée se poursuivra.

Une paix globale, juste et durable est nécessaire de toute urgence. Nous appuyons la dynamique actuelle en faveur d'un plan de paix pour l'Ukraine, et nous appelons tous les Membres à n'épargner aucun effort pour mobiliser le soutien international le plus large possible afin que ce plan se concrétise. La Fédération de Russie peut mettre fin à la guerre en retirant toutes ses forces de l'ensemble du territoire ukrainien. Alors que nous concentrons tous nos efforts sur la paix, nous ne devons jamais perdre de vue la responsabilité qui nous incombe de protéger notre système multilatéral et de faire respecter la Charte des Nations Unies et le droit international.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Comme mes collègues, je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général Jenča de son intervention.

Alors que nous approchons à grands pas du sombre cap des 1000 jours d'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, l'impact profond que cette guerre a sur la vie de la population civile nous est rappelé chaque jour.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le mois dernier a connu le plus grand nombre de victimes civiles cette année. Cela confirme une tendance préoccupante des derniers mois : l'augmentation significative du nombre de victimes civiles et des dommages causés aux infrastructures civiles.

La Suisse condamne l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Le nombre élevé d'attaques qui touchent particulièrement les communautés proches de et sur la ligne de front dans les régions de Donetsk, Kharkiv, Odesa et Zaporizhzhia, est alarmant. Les destructions conséquentes qu'elles causent aux habitations, aux écoles, aux hôpitaux et aux autres infrastructures civiles, y compris les systèmes d'énergie, doivent cesser. Outre leur coût humain, ces actions entravent les réponses humanitaires, créent de nouvelles vagues de déplacement et posent des risques pour les populations vulnérables, en particulier à l'approche de l'hiver. L'intensification des attaques contre les infrastructures portuaires civiles et les navires civils a en outre un impact direct sur la sécurité alimentaire mondiale. Nous restons également préoccupés par la sûreté et la sécurité des installations nucléaires, en particulier par celles de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, qui sont mises en péril, entre autres, par les attaques continues contre l'infrastructure énergétique ukrainienne. La Suisse continue de soutenir l'Agence internationale de l'énergie atomique dans son travail critique en Ukraine.

Nous rappelons que les attaques dirigées contre des civils ou des biens de caractère civil sont interdites. Toutes les parties doivent respecter strictement le droit international humanitaire, en particulier les règles relatives à la conduite des hostilités, et assurer la protection de la population civile ainsi que le respect des droits humains. Nous appelons également toutes les parties à garantir le traitement humain de tous les prisonniers de guerre, dans le plein respect du droit international humanitaire. Nous nous félicitons de l'échange récent de 190 prisonniers de guerre et exprimons l'espoir que d'autres échanges suivront.

Nous appelons une fois de plus la Russie à cesser immédiatement toutes les hostilités et à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien. La Suisse réitère en outre sa consternation face aux apparentes poursuite et intensification du soutien extérieur à l'agression militaire menée par la Russie, en contravention des résolutions du Conseil sur la non-prolifération.

Pour faire face aux conséquences profondes de cette guerre, une réponse internationale coordonnée est nécessaire. Nous pouvons tous y contribuer. La Suisse

le fait à trois niveaux : l'établissement d'un processus de paix, la reconstruction et la réponse aux besoins urgents de la population, y compris par le biais de l'aide humanitaire. L'« Ukraine Mine Action Conference » (conférence sur le déminage en Ukraine), organisée conjointement par l'Ukraine et la Suisse la semaine dernière, s'inscrit dans cet engagement. Comme l'a dit la Présidente de notre pays : « Vivre en paix signifie aussi être libre de la peur des mines et des vestiges de la guerre ». Ceux-ci ne constituent pas seulement une menace immédiate pour les personnes, ils rendent également les terres agricoles inutilisables, ce qui affecte la sécurité alimentaire en Ukraine, mais aussi à l'échelle mondiale. Nous remercions toutes les délégations qui nous ont rejoints à Lausanne et qui participent à l'effort de redressement à long terme. Avec le document final de la conférence, nous nous sommes engagés à agir collectivement à cet égard.

En tant que membre du Conseil de sécurité, la Suisse estime que cet organe a la responsabilité et le devoir de répondre à l'appel largement partagé en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine. Nous réaffirmons notre engagement à soutenir les efforts de paix fondés sur le droit international et la Charte des Nations Unies, en particulier les principes d'intégrité territoriale et de souveraineté. La Suisse continue de soutenir le Secrétaire général dans la recherche d'une solution pacifique et reste prête à contribuer à toutes les mesures visant à promouvoir la paix conformément à la Charte des Nations Unies.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je serai très bref en réponse à certaines remarques qui ont été faites. Comme je l'ai clairement indiqué dans ma déclaration, les États-Unis soutiennent une paix juste en Ukraine. Mais toute proposition qui n'est pas alignée sur la Charte des Nations Unies et/ou qui cherche à geler la conquête territoriale de la Russie n'est pas une paix juste.

Qu'il me soit permis de faire un dernier commentaire. Ma délégation continuera à dénoncer tous les pays, y compris la Chine, qui continuent publiquement à aider la base industrielle de la Russie, et nous continuerons à le faire jusqu'à ce que cette aide cesse.

La Présidente : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je serai également bref. La Chine et certains pays du Sud ont créé le Groupe des amis de la paix dans un seul but : parvenir à un règlement pacifique de la crise en Ukraine et rétablir la paix en Europe le plus rapidement possible. Nous espérons que le représentant des États-Unis et d'autres comprendront correctement les efforts de la Chine et d'autres pays du Sud et qu'ils participeront à ce processus positif.

La Présidente : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je serai très bref. Comme je l'ai dit, nous soutiendrons la paix. Mais ce doit être une paix juste.

La Présidente : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je suggère au représentant des États-Unis de lire le communiqué conjoint publié à l'issue de la réunion ministérielle convoquée par la Chine et certains pays du Sud le 27 septembre.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : J'aurais reconnu le représentant du régime kapo de Poutine au siège permanent de l'Union soviétique s'il ne s'était pas enfui comme un tricheur ayant raconté un tas de mensonges.

Le mois prochain, nous atteindrons un cap funeste : 1 000 jours depuis que le régime mafieux de Poutine a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine. Chaque jour de cette invasion a été marqué par des crimes de guerre russes et par la souffrance et la résilience des Ukrainiens. Chaque nouveau jour de la crise russe est un nouveau coup porté aux perspectives d'un avenir pacifique et sûr pour la planète – non seulement parce que la Russie frappe l'Ukraine, mais aussi parce qu'elle sert de modèle à d'autres États voyous. La Russie persiste à intensifier sa campagne de terreur au moyen de missiles et de drones. Mois après mois, la Russie établit de nouveaux records en matière de tueries et de destructions. Ce mois de septembre est celui qui a compté le plus grand nombre de victimes civiles en 2024 ; selon l'ONU, 208 civils ont été tués et 1 220 blessés.

Les crimes commis par l'armée russe à l'encontre des prisonniers de guerre et des détenus civils ukrainiens sont de plus en plus graves.. Le Bureau du Procureur

général de l'Ukraine a recensé l'exécution de 103 prisonniers de guerre ukrainiens par les forces russes, 80 % de ces exécutions ayant eu lieu en 2024. En octobre, au moins deux cas de massacres de prisonniers de guerre ukrainiens ont été enregistrés. Près de Pokrovsk, dans la région de Donetsk, les Russes ont tué 16 prisonniers de guerre ukrainiens. Quelques jours plus tard, le 10 octobre, les forces militaires russes ont abattu neuf soldats ukrainiens non armés près du village de Zelenyi Shlyakh, dans la région de Kursk.

Ce ne sont pas seulement les soldats, mais aussi les civils ukrainiens en captivité qui continuent d'être tués par les Russes. Le 10 octobre, il a été révélé que la journaliste ukrainienne Viktoriia Roshchyna, détenue illégalement par la Russie dans le territoire temporairement occupé de l'Ukraine en août 2023, avait perdu la vie dans une prison russe. La Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a récemment fait état de preuves de torture généralisée et systématique pratiquée par la Russie à l'encontre de civils ukrainiens et de prisonniers de guerre. Ces actes de torture suivent les mêmes schémas dans différents lieux, ce qui témoigne d'une pratique coordonnée et officiellement sanctionnée.

Incapable de bloquer la navigation à destination et en provenance des ports ukrainiens de la mer Noire, la Russie a intensifié ses attaques contre les navires civils et les infrastructures portuaires. Au cours des trois derniers mois, près de 60 attaques terroristes de ce type ont eu lieu, tuant ou blessant 79 civils et endommageant ou détruisant près de 300 infrastructures et 22 navires civils. Lors de l'une des dernières attaques, le 7 octobre, un missile russe a frappé un navire civil battant pavillon des Palaos, tuant une personne et en blessant cinq autres. Le 9 octobre, la Russie a attaqué un port de la région d'Odessa avec un missile balistique, touchant un porte-conteneurs immatriculé au Panama, qui transportait 45 conteneurs d'huile de tournesol conditionnée. Il s'agissait d'un chargement humanitaire commandé par l'Organisation des Nations Unies et destiné à la Palestine. Cette attaque au missile a fait au moins huit morts et 11 blessés. Mettre un terme à l'occupation russe et aux attaques de missiles contre nos ports augmenterait considérablement notre capacité à fournir des denrées alimentaires au marché mondial.

En raison des bombardements incessants de la Russie et de la destruction délibérée de la production d'électricité, en particulier dans les régions de la ligne de front, la situation dans le pays s'est considérablement aggravée. Le 15 octobre, le gouverneur de la région de Kharkiv a annoncé l'évacuation obligatoire des habitants

de Kupiansk et des villages voisins, privés d'électricité, de chauffage et d'eau à la suite des bombardements russes.

Garantir la sûreté et la sécurité nucléaires reste l'une des principales priorités de l'Ukraine. Si l'on ajoute à cela les menaces que représentent l'occupation et la militarisation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia par la Russie, les attaques incessantes de cette dernière contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine font peser de graves risques sur la sûreté et la sécurité de nos installations nucléaires. Les frappes de missiles et de drones sur les installations énergétiques mettent en péril l'alimentation électrique nécessaire à l'entretien des systèmes de refroidissement critiques des centrales nucléaires. Par ailleurs, les interruptions de l'alimentation électrique pendant des périodes prolongées posent de sérieux problèmes pour la sécurité de fonctionnement des réacteurs nucléaires, pouvant entraîner une surchauffe dangereuse. La Russie planifie des attaques contre les centrales nucléaires et les sous-stations critiques de l'Ukraine, dans le but de déconnecter les centrales du réseau électrique. J'appelle tous les États à adopter une position ferme pour empêcher un tel scénario, car cela pourrait augmenter considérablement la probabilité d'une catastrophe nucléaire.

L'alliance militaire avec la République populaire démocratique de Corée révèle plusieurs vérités sur la Russie. Commençons par l'une d'entre elles, que nous observons ici même dans cet hémicycle. En protégeant son complice, la Russie a sapé le mécanisme de contrôle du respect des sanctions.

Une autre vérité est que la puissance de la Russie n'est rien d'autre que du bluff ; ce n'est qu'une station-service dotée d'une bombe nucléaire. Depuis 2023, Pyongyang fournit des armes et des munitions à Moscou, y compris des missiles balistiques, en violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité. En fait, la République populaire démocratique de Corée est devenue le principal fournisseur de munitions de la Russie, alimentant et prolongeant ainsi sa guerre contre l'Ukraine. C'est un nouveau coup porté au mythe de la « deuxième armée du monde » ; une armée qui, en réalité, mendie auprès des parias de la planète, non seulement des armes, mais aussi des hommes. Selon des informations accessibles au public, environ 11 000 soldats d'infanterie de la République populaire démocratique de Corée sont actuellement formés dans l'est de la Russie. Ces soldats devraient être prêts pour combattre contre l'Ukraine d'ici au 1^{er} novembre. Alors qu'au début de l'invasion, la plupart des citoyens russes tués pendant la guerre appartenaient à des peuples autochtones et à d'autres communautés ethniques non

russes, Moscou s'attaque aujourd'hui aux citoyens pauvres de pays tiers, révélant une fois de plus la nature profondément raciste et néocoloniale de son régime.

Bien que l'exemple de la République populaire démocratique de Corée soit le plus frappant, nous ne devons pas oublier les tentatives de la Russie de recruter de manière trompeuse des personnes originaires de pays africains et asiatiques, non seulement pour des opérations de combat, mais aussi pour travailler dans l'industrie de l'armement. Par exemple, comme l'ont récemment annoncé les médias, le Ministère indien des affaires étrangères a reconnu qu'il faisait pression sur la Russie pour qu'elle démobilise tous les ressortissants indiens encore présents dans l'armée russe.

L'issue de la guerre de la Russie contre l'Ukraine déterminera si le monde plongera ou non dans de nouvelles guerres. Cette menace mondiale exige une réponse mondiale et ambitieuse. C'est pourquoi le Président ukrainien, Volodymyr Zelenskyy, a présenté la semaine dernière le plan de victoire, qui consiste en cinq points très concrets. Je voudrais maintenant démêler le tissu de mensonges russes à propos de ce plan.

Le premier point est bien un appel à ce que l'Ukraine rejoigne l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Cela sera fondamental pour la paix et signifiera au dictateur russe que ses manœuvres géopolitiques ont échoué. La Russie ne doit pas être autorisée à exploiter davantage l'incertitude géopolitique en Europe.

Le deuxième point concerne la défense. Il implique le renforcement irréversible des capacités de l'Ukraine face à l'agresseur. Cela comprend la fourniture d'un inventaire défini d'armes nécessaires pour atteindre cet objectif, le renforcement de la défense aérienne de l'Ukraine, la poursuite des opérations militaires dans des zones précises de la Russie et la destruction du potentiel offensif de la Russie dans les territoires occupés de l'Ukraine.

Le troisième point concerne la dissuasion. L'Ukraine propose de déployer sur son territoire un ensemble complet de moyens de dissuasion stratégiques non nucléaires, suffisants pour protéger le pays de toute menace militaire posée par la Russie. Une dissuasion efficace permettra de garantir que la Russie recourt à la diplomatie, faute de quoi elle perdra sa machine de guerre.

Le quatrième point concerne le potentiel économique stratégique. Les gisements de ressources critiques en Ukraine, d'une valeur de plusieurs milliers de milliards de dollars, ainsi que le potentiel mondial de production

énergétique et alimentaire du pays, figurent parmi les principales cibles de la Fédération de Russie dans cette guerre. Au lieu de cela, l'Ukraine propose à ses partenaires stratégiques un accord spécial pour la protection conjointe de ces ressources, ainsi que des investissements conjoints et l'utilisation de ce potentiel économique.

Le cinquième point concerne la période d'après-guerre. Après cette guerre, l'Ukraine disposera de l'un des contingents militaires les plus expérimentés et les plus importants, qui devrait être utilisé pour assurer la sécurité en Europe.

L'objectif du plan de victoire est de pousser la Russie vers une paix juste ancrée dans le droit international. Si l'agresseur atteint ses objectifs, il ouvrira la voie à de nouvelles guerres de conquête dans le monde entier. L'Ukraine est ouverte à la diplomatie, mais il doit s'agir d'une diplomatie honnête, fondée sur une position de force. C'est là le cœur de notre plan de paix : veiller à ce que l'Ukraine ne soit pas contrainte à faire des compromis injustes.

La première Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine a eu lieu cet été, avec l'appui de près d'une centaine de pays et d'organisations internationales. Il s'agit d'une voie claire vers le rétablissement d'une paix juste fondée sur la Charte des Nations Unies. L'Ukraine se prépare pour une deuxième Conférence de haut niveau sur la paix dans le pays afin de mettre fin à la guerre. Six conférences thématiques sur les points énoncés dans le plan de paix ont déjà été organisées et d'autres se tiendront d'ici à la fin du mois d'octobre. Sur la base des résultats de ces conférences, le plan de paix conjoint sera élaboré en novembre, ouvrant ainsi la voie à l'organisation de la deuxième Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine. Le plan de victoire est une étape cruciale pour atteindre cet objectif. Il constitue le pont qui permettra de mettre en œuvre le plan de paix, d'assurer le succès de la deuxième Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine et de faire avancer la cause d'une diplomatie honnête en vue d'une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine.

La Présidente : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

M. Lambrinidis (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, ainsi

que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin s'associent à la présente déclaration.

Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Jenča, du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, de cet exposé qui donne une nouvelle fois à réfléchir.

Alors que le millième jour de la guerre d'agression menée par la Russie approche, les pertes civiles deviennent encore plus déplorables. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a constaté une augmentation de 45 % du nombre de victimes civiles en juin, juillet et août, par rapport aux trois mois précédents, une tendance honteuse qui s'est poursuivie en septembre. Dans le même temps, la Russie poursuit sa campagne systématique et délibérée contre les infrastructures civiles ukrainiennes, en particulier les capacités de production et de transmission d'énergie. L'Ukraine a perdu 70 % de sa capacité de production d'électricité d'avant-guerre, dans le cadre d'un plan russe très clair d'instrumentalisation de l'énergie au détriment des besoins de développement de l'Ukraine et des besoins humains les plus élémentaires de son peuple, en violation du droit international.

Il est clair que la Russie tente d'exercer une pression toujours plus forte sur le peuple ukrainien à l'approche d'un hiver glacial, espérant ainsi qu'il capitulera. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à mettre immédiatement fin à sa guerre d'agression, notamment à ses frappes incessantes contre les civils et les infrastructures civiles de l'Ukraine. La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a estimé que ces attaques avaient un caractère généralisé et systématique, compte tenu du nombre de régions touchées, de la grande précision des armes utilisées et de l'ampleur des dommages causés aux civils.

Nous sommes également préoccupés par le traitement réservé par la Russie aux prisonniers de guerre ukrainiens, dont au moins 177 sont morts en captivité depuis le début de la guerre d'agression russe, selon des sources fiables. En outre, l'ONU a confirmé le recours généralisé et systématique à un large éventail de méthodes de torture et de mauvais traitements, y compris la violence sexuelle, contre des prisonniers de guerre ukrainiens par leurs geôliers russes. La Russie fait preuve d'un mépris constant et systématique pour le droit international. L'Union européenne condamne le refus d'accorder l'accès au monde extérieur aux prisonniers et l'accès humanitaire aux observateurs indépendants. Le droit international humanitaire, y compris la Convention de Genève relative

au traitement des prisonniers de guerre, doit être pleinement respecté.

Le mépris de la Russie pour la vie humaine s'étend également aux journalistes, comme l'illustre le décès de la journaliste ukrainienne Victoriia Roshchyna pendant sa détention arbitraire illégale par la Russie. L'Union européenne reste profondément préoccupée par le harcèlement, l'intimidation et la violence que la Russie continue de faire subir aux journalistes et aux professionnels des médias qui couvrent les zones de guerre et les lignes de front, ainsi que par la question des mandats d'arrêt internationaux.

La Russie multiplie également ses actions pour perturber le couloir de la mer Noire en attaquant les infrastructures portuaires civiles et les navires civils à Odessa et dans ses environs. Des navires du Panama, des Palaos et de Saint-Kitts-et-Nevis transportant des céréales destinées à l'exportation ont été touchés par des missiles balistiques russes. En d'autres termes, la Russie continue d'utiliser la nourriture comme arme et compromet sciemment la sécurité alimentaire mondiale. Tous les pays doivent condamner sans équivoque ces attaques contre la liberté de navigation et la sécurité alimentaire mondiale.

Si de telles agressions illégales et de tels crimes internationaux restent impunis, nous nous engageons dans un monde très inquiétant. La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression et des autres violations les plus graves du droit international auxquelles ils se livrent, ainsi que des dégâts considérables causés par la guerre. Nous rappelons que six mandats d'arrêt ont été délivrés par la Cour pénale internationale, dont un visant le Président russe, pour déportation et transfert illégaux d'enfants ukrainiens, un crime de guerre.

Enfin, nous réitérons le soutien de l'Union européenne à une paix globale, juste et durable en Ukraine, fondée sur la Charte des Nations Unies. Aucun pays ne le souhaite plus que l'Ukraine. Plus de 100 pays et organisations ont exprimé leur soutien lors de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine organisée par la Suisse cet été. À cette fin, la Russie, l'agresseur, doit mettre fin à sa guerre d'agression et retirer toutes ses troupes de l'ensemble du territoire de l'Ukraine. Toute proposition de paix sérieuse doit se fonder sur la Charte des Nations Unies et le droit international, tels qu'ils ont été clairement définis par l'Assemblée générale dans ses résolutions.

Nous appelons tous les pays désireux de parvenir à une paix juste et durable, y compris les participants au

prochain sommet du groupe Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud, à transmettre haut et fort ce message de l'ONU aux dirigeants russes.

Nous exhortons également les pays tiers à cesser toute assistance à la guerre d'agression de la Russie, à savoir non seulement un soutien militaire direct, mais aussi la fourniture de biens à double usage et d'articles sensibles qui étayent la base industrielle militaire de la Russie.

Je conclus en réaffirmant que nous continuerons à soutenir l'Ukraine et à défendre la Charte des Nations Unies en réponse à l'agression de la Russie, et ce aussi longtemps qu'il le faudra.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (*parle en anglais*) : J'exprime ma sincère gratitude au Sous-Secrétaire général Jenča pour son exposé à la fois informatif et inquiétant.

Comme cela a été mentionné à plusieurs reprises aujourd'hui, nous approchons du millièmè jour de la guerre d'agression illégale et brutale de la Russie contre l'Ukraine. Je voudrais commencer par saluer la résilience et la détermination remarquables du peuple ukrainien. Malgré d'immenses difficultés, il continue à se battre pour sa liberté et la démocratie. C'est également ce qui ressort des progrès réalisés par le pays dans la mise en œuvre d'un large éventail de réformes sur la voie européenne et euro-atlantique.

L'assaut aveugle de la Russie ne montre aucun signe d'affaiblissement. Ce pays continue de lancer des frappes aériennes odieuses visant le réseau énergétique et les installations critiques de l'Ukraine, y compris les installations nucléaires, dans le but de déstabiliser l'économie et la société. Les Ukrainiens subissent des attaques délibérées et ciblées contre les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux, les écoles et les jardins d'enfants. Les civils sont les cibles de l'agression russe. L'objectif principal du Kremlin reste inchangé : provoquer des pannes d'électricité généralisées et exacerber la crise humanitaire pendant l'hiver, dans le but ultime de provoquer une crise humanitaire de grande ampleur.

La Pologne demande instamment à la Russie de mettre immédiatement fin à son agression contre l'Ukraine et de cesser de violer le droit international, y compris le droit international humanitaire et les droits de l'homme, et d'arrêter de diffuser de la désinformation, comme les

fausses citations que nous avons également entendues aujourd'hui.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les récents accords et évolutions concernant le soutien d'autres États aux efforts de guerre de la Russie en Ukraine ainsi que par l'assistance militaire apportée à l'agresseur. Nous condamnons avec la plus grande fermeté le transfert d'armes à la Russie, l'État belligérant.

La Pologne plaide résolument en faveur de l'obligation de rendre des comptes pour toutes les violations. Nous soutenons les efforts de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine de l'ONU et de la Cour pénale internationale, ainsi que les initiatives d'enquête menées par l'Union européenne et les travaux du Conseil de l'Europe en vue d'établir un futur mécanisme de compensation.

Nous sommes favorables à une initiative de paix fermement ancrée dans le droit international, en particulier dans la Charte des Nations Unies. Pour parvenir à une paix durable, il faut rejeter l'idée que les frontières peuvent être modifiées par le recours à la force. Toute solution durable doit également écarter les autres propositions de la Russie, comme l'idée d'une sphère d'influence, qui contredit le principe fondamental de l'égalité souveraine des États. Un tel concept est une relique coloniale dangereuse et dépassée qui doit être rejetée.

En conclusion, la Pologne réaffirme son engagement inébranlable en faveur de la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Les initiatives de paix des Ukrainiens constituent la seule feuille de route pour une paix juste et durable. Il est temps que la Russie entende l'appel de la communauté internationale, cesse son agression et retire ses forces des terres ukrainiennes illégalement occupées. Ensemble, nous pouvons aider l'Ukraine à se reconstruire, à guérir et à retrouver la place qui lui revient dans une Europe pacifique et prospère.

La Présidente : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Finlande.

M^{me} Kalkku (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser au Conseil aujourd'hui au nom des pays nordiques, à savoir le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon propre pays, la Finlande.

Nous remercions la présidence de cette occasion qui nous est donnée de nous adresser au Conseil et nous remercions le Sous-Secrétaire général Jenča pour son exposé.

Cela fait près de 1 000 jours terribles que la Russie a ramené les horreurs de la guerre en Europe avec son invasion à grande échelle de l'Ukraine et 10 ans qu'elle a annexé illégalement la Crimée. Cette violation flagrante de la Charte des Nations Unies a entraîné le plus grand déplacement de population en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, avec près de 7 millions de réfugiés sur le continent et au-delà et 3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine.

La Russie mène une guerre insensée contre la population et les infrastructures civiles en Ukraine. L'ONU estime à près de 38 000 le nombre de victimes civiles. Les pertes militaires touchent des générations entières d'Ukrainiens. Les attaques massives de la Russie contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine ont encore exacerbé les besoins humanitaires, et les activités de la Russie autour de la centrale électrique de Zaporizhzhia ont augmenté le risque d'un incident nucléaire.

L'Ukraine a tout à fait le droit de défendre son indépendance et sa souveraineté contre une agression étrangère. Ce droit inhérent à toutes les nations est inscrit dans la Charte des Nations Unies.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine nous concerne tous. Les populations éloignées des champs de bataille, partout dans le monde, en ressentent les effets sur les prix des denrées alimentaires, des carburants et de l'énergie. Ces dernières semaines, la Russie a intensifié ses attaques contre les infrastructures portuaires et les navires civils dans le corridor de la mer Noire.

Mais surtout, nous devons tous nous poser la question suivante : que reste-t-il de notre respect pour la Charte des Nations Unies si nous laissons les frontières être redessinées par la force, ou s'il n'y a pas de principe de responsabilité pour les agressions impitoyables et les violations graves du droit international ? En soutenant l'Ukraine, nous défendons le droit international, y compris la Charte des Nations Unies. Nous ne pouvons pas laisser des violations aussi graves être commises sans réagir, que ce soit en Ukraine ou ailleurs dans le monde. Il en va de l'intérêt direct de chacun d'entre nous.

Les pays nordiques réitèrent leur soutien à la formule de paix de l'Ukraine comme base d'une paix globale, juste et durable. En fin de compte, la paix doit être fermement ancrée dans la Charte des Nations Unies. Toutes les nations, grandes et petites, sont invitées à contribuer aux efforts qui peuvent conduire à une paix globale, juste et durable. Il appartient à l'Ukraine de définir quand et sur quelle base un futur processus de paix

doit être mené. Les pays nordiques soutiendront l'Ukraine et le peuple ukrainien aussi longtemps qu'il le faudra.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie.

M. Tammsaar (Estonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom des trois États baltes, à savoir la Lettonie, la Lituanie et mon pays, l'Estonie. Nous nous associons à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

Je tiens en premier lieu à remercier le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé utile.

La liste des violations et des crimes commis par la Russie en Ukraine s'allonge avec chaque jour qui passe. Malgré les appels à la désescalade lancés par les États représentés autour de cette table, les déclarations et les agissements des dirigeants russes montrent que ces appels sont tombés dans l'oreille d'un sourd, comme en témoignent les récentes attaques russes contre des infrastructures portuaires ukrainiennes à Odesa et contre des navires civils, dont certains transportaient des céréales, notamment à destination de la Palestine. Je souligne une fois de plus que les mesures prises par la Russie violent les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et sont incompatibles avec les obligations qui lui incombent en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. La tentative de la Russie de faire obstacle à l'adoption du Pacte pour l'avenir pendant la semaine de haut niveau, y compris toutes nos priorités concernant la relance du multilatéralisme, rappelle une fois de plus avec force que la Russie représente une menace pour la paix et la sécurité mondiales.

Je voudrais ajouter trois observations.

Premièrement, l'annonce par Poutine le 25 septembre de la révision de la doctrine nucléaire de la Russie s'inscrit dans la continuité de la rhétorique nucléaire irresponsable dont nous sommes témoins depuis le début de l'agression contre l'Ukraine. Si les dirigeants russes pensent que brandir le spectre nucléaire permettra de mettre fin à cette guerre par des moyens pacifiques, il existe une solution bien plus simple : ils devraient mettre fin à la guerre et à l'escalade militaire et retirer leurs troupes du territoire ukrainien.

Deuxièmement, l'implication croissante de l'Iran, de la République populaire démocratique de Corée et du Bélarus dans l'agression russe contre l'Ukraine doit cesser immédiatement. Outre le fait que la République populaire démocratique de Corée fournit des missiles

balistiques à la Russie, les informations récentes selon lesquelles il se pourrait que des soldats de la République populaire démocratique de Corée combattent aux côtés de la Russie en Ukraine seraient le signe d'une escalade extrêmement dangereuse. Nous demandons à la Chine, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, qui a la responsabilité particulière de défendre les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, d'œuvrer en faveur de la fin de la guerre d'agression de la Russie, notamment en cessant d'apporter tout soutien matériel et politique à la Russie.

Troisièmement, nous condamnons l'augmentation du nombre d'exécutions systématiques de prisonniers de guerre ukrainiens par la Russie. Les informations indiquent que la Russie a tué au moins 177 prisonniers de guerre ukrainiens depuis le début de son invasion. Cette pratique abominable est une nouvelle preuve de lâcheté

qui témoigne du mépris total de la Russie pour le droit international, y compris le droit international humanitaire, en particulier la Convention contre la torture, et constitue une grave violation des Conventions de Genève. Nous demandons également à la Russie de libérer immédiatement tous les civils ukrainiens détenus.

Nous nous tenons aux côtés du peuple ukrainien et réaffirmons notre appui indéfectible au droit de légitime défense, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous appelons les États Membres de l'ONU à soutenir la formule de paix de l'Ukraine, qui est le seul cadre viable pour garantir une paix globale, juste et durable en Ukraine, sur la base des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

La séance est levée à 17 h 5.